

*AVIS D'INITIATIVE CRD-PROSPECT SUR
LA PLACE DE L'ART DANS LA VILLE*

*MIEUX INTEGRER L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC
POUR UNE VISION COHERENTE, UNE MEILLEURE POLITIQUE ET UN URBANISME
HARMONIEUX*

*AVIS D'INITIATIVE
DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT*

08 OCTOBRE 2024

Bruxelles a connu ces dernières années une forte croissance des pratiques artistiques : ateliers d'artistes, galeries, fréquentations des académies et des écoles d'art... au point que certains l'ont qualifiée de « nouveau Berlin ». Le moment est opportun pour affirmer une nouvelle ambition : celle d'intégrer davantage les interventions artistiques tant dans les projets d'aménagement du territoire, que, de façon plus spécifique, dans les créations ou requalifications d'espaces publics.

D'autre part, Bruxelles a été capitale européenne de la culture en 2000 et à cette occasion, a développé des projets dont certains comme la Zinneke Parade font aujourd'hui partie du patrimoine bruxellois. La candidature de Bruxelles pour 2030 ("Molenbeek for Brussels 2030") est aussi une opportunité pour imaginer un nouveau dynamisme de « l'art dans l'espace public ». Il serait d'ailleurs imaginable que Bruxelles rejoigne dans cette perspective le réseau des villes créatives de l'Unesco qui a été créé en 2004 et comprend actuellement plus de 350 villes¹

Des professionnels de l'urbanisme et des arts se sont réunis le 03.06 et le 17.09.2024 pour débattre de ces enjeux et des pistes à travailler pour rencontrer ces objectifs. Les participants venaient de toutes les administrations régionales, de communes, d'institutions artistiques et académiques ainsi que des réseaux des arts comme d'artistes individuels. La présente note est le résultat de 2 ateliers de discussions poursuivis par des échanges. Elle a comme but de rendre, d'ouvrir et de poursuivre la discussion et le dialogue.

1. COMMENT BIEN INTEGRER L'ART DANS L'URBANISME ?

L'espace public est dynamique. Il est majoritairement **conçu et planifié de manière incomplète** au sein d'un projet architectural ou urbanistique. Dès lors qu'un projet urbanistique est conçu et réalisé, de nombreux objets (mobilier, signalisation, publicité, poubelles, etc.) viennent, dans la réalité concrète, s'y greffer. Ces éléments proviennent d'instances non impliquées dans le projet initial (police, mobilité, eau, électricité, publicité, etc.). En plus, la planification ne prend pas assez en compte la multiplicité des usages possibles. Le maintien et l'entretien laisse souvent à désirer.

Outre ces dysfonctionnements, le public n'est pas assez concerné. Il nous semble donc important de **repenser la conception**, mais également **la mise en place et la gestion de l'espace public**. Un des éléments de cette meilleure gestion transversale est l'intégration de l'art qu'il s'agisse d'œuvres pérennes ou d'évènements ou installations artistiques temporaires et éphémères.

Il est important de prendre en compte les **évolutions de l'espace urbain** dans lequel l'œuvre d'art public côtoie les objets usuels. On pourrait qualifier ces interactions de « **pollution visuelle** » lorsque

¹ En rejoignant le Réseau, les villes s'engagent à partager leurs bonnes pratiques, à développer des partenariats pour promouvoir la créativité et les industries culturelles, à renforcer la participation à la vie culturelle et à intégrer la culture dans les plans de développement urbain.

Le Réseau s'engage également à soutenir les cadres de référence adoptés par les Nations Unies, en particulier le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Réseau des villes créatives de l'UNESCO couvre sept domaines créatifs : artisanat et arts populaires, arts numériques, design, film, gastronomie, littérature et musique. Parmi les objectifs : Renforcer la création, la production, la distribution et la diffusion des activités, des biens et des services culturels ; Développer des pôles de créativité et d'innovation et élargir les opportunités des créateurs et des professionnels du secteur culturel ; améliorer l'accès et la participation à la vie culturelle ainsi que la jouissance des biens et services culturels, en particulier au bénéfice des groupes et des personnes défavorisées ou vulnérables ; Intégrer pleinement la culture et la créativité dans les plans et les stratégies de développement local.

quelque chose entre en conflit avec l'ensemble esthétique ou fonctionnel du projet d'origine. Ce « **joyeux chaos urbain** », pourrait aussi être présenté comme à l'image de la diversité de cette Région. Il faut composer avec toutes sortes de questionnements en tenant compte de l'évolution constante **des quartiers et de leurs populations**. À Bruxelles, la géographie sociale rime avec la géographie culturelle et les espaces publics doivent être conçus pour tout le monde, habitants et usagers.

Actuellement il y a un **problème de manque de vision globale dû à la fragmentation des compétences**. Chaque service remplit sa tâche, mais les différents services ne se réunissent pas entre eux et ne développent pas nécessairement une vision urbanistique. On travaille en silos. Par conséquent tout le monde a des compétences mais personne n'est responsable de l'ensemble. Une réflexion globale doit donc être menée **en amont**.

Dans cette réflexion il est essentiel d'inclure l'avis des personnes en charge de la gestion des œuvres d'art dans l'espace public afin de ne pas les exclure et seulement les consulter lorsque le projet est déjà bien lancé. La **participation des artistes** devrait être organisée dès le début du processus de réaménagement et ne devrait plus être considérée comme un ajout, une « cerise sur le gâteau », lorsque tout est déjà décidé.

Il y a un manque de planification intégrée, mais il y a aussi un manque dans la gestion et le maintien de l'espace public. Cela vaut autant pour l'entretien de l'infrastructure (matériel, propreté, sécurité) que pour l'animation (esthétique, art, événements...). Il nous semble donc important de **fédérer des compétences d'une part**, et, d'autre part, **d'instaurer un manuel des bonnes pratiques communes** (tout en respectant la diversité).

Pour harmoniser la gestion des œuvres d'art public, nous proposons aussi de développer un **cadastre artistique centralisé**. Ce cadastre permettra de cataloguer les œuvres, facilitant ainsi leur entretien et leur préservation. En collaborant étroitement avec des acteurs majeurs tels que la SNCB et la STIB, la Région pourrait assurer une cohérence entre les politiques artistiques et les infrastructures urbaines existantes, telles que les pistes cyclables et les sorties de stations.

La **collaboration** avec des institutions telles que la SNCB et la STIB est essentielle pour assurer une intégration harmonieuse des œuvres d'art dans les infrastructures publiques. De plus, il est impératif d'allouer un **budget** spécifique à l'entretien des œuvres afin de garantir leur pérennité et leur attractivité auprès des citoyens. Cette allocation budgétaire permettra également de **mettre en place un narratif** pertinent à travers les œuvres, renforçant ainsi leur impact social et culturel.

En conclusion, l'urbanisme doit être amélioré à deux niveaux. En amont, il conviendrait d'**intégrer davantage les intervenants dans la planification** d'un ensemble cohérent, de concevoir l'espace public, non seulement comme un élément matériel, mais aussi comme une ambiance, un espace immatériel. En aval, il s'agirait d'assurer **une gestion intégrée** de l'espace public, un entretien efficace, une police de proximité, etc.

Enfin, il est important de souligner que l'espace public n'est pas uniquement une infrastructure, un « hardware », mais qu'il s'agit surtout d'un lieu de résidence, de passage, de pratiques sociales, etc.

Tous ces éléments, le « software », animent la ville et lui offre une atmosphère, qui elle aussi peut aussi partiellement être géré. L'espace public est la clef de voûte du projet urbain.

2. QUELLE EST LA FONCTION DE L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC ?

L'art dans l'espace public doit d'abord être pensé et considéré comme partie prenante de la formation d'un « public », une *polis*, une cité, une citoyenneté, donc d'un **référentiel partagé**. Le domaine public ne devient pas automatiquement un espace public. Sans intervention spécifique, beaucoup d'espaces restent communautarisés ou privatisés. Maintenir et faire fonctionner un espace public nécessite une gestion au-delà des autorisations et des régulations.

Différents paradoxes se présentent à nous. Dans le passé, l'**imaginaire collectif** était surtout alimenté par des œuvres monumentales en hommage à des personnages historiques ou des architectures représentant le pouvoir (l'Etat dans l'espace). La société urbaine actuelle est plus diverse, particulièrement à Bruxelles. L'État est complexe et segmenté et n'offre pas une politique culturelle unifiée. Cela amène à une urbanité instable où il est difficile de discerner qui décide de quoi. Quels sont les critères, les procédures, les rapports de force entre le secteur, les curateurs, les jurys, les politiques ? Dans ce contexte les visions sur la fonction spécifique de l'intervention artistique se télescopent.

En plus il y a quelques **enjeux spécifiques** dans l'actualité et les sensibilités actuelles. Il y a l'enjeu de créer un espace public postcolonial dans une ville fortement structurée par Léopold II. Actuellement, seulement 4 % des œuvres d'art à Bruxelles sont réalisées par des femmes artistes, tandis que la nécessité de rendre l'espace public plus adapté aux femmes (et aux enfants) s'impose. Il est donc important de mettre en place des initiatives visant à augmenter ces représentations. La diversification des supports et l'utilisation des plateformes numériques et des réseaux sociaux sont également cruciales pour élargir la portée des œuvres et renforcer l'engagement communautaire. En intégrant une diversité accrue, nous enrichissons le paysage artistique et reflétons mieux la pluralité culturelle de la région.

Le débat met en évidence l'importance de l'interaction entre l'art, l'urbanisme, le public et le politique, soulignant la complexité de la gestion des œuvres d'art en espace public à Bruxelles. La nécessité d'un **dialogue continu** est cruciale pour enrichir l'espace urbain tout en respectant l'intégrité artistique et le patrimoine de la ville. Nous voudrions encourager une **approche législative qui réserve un pourcentage du budget à des projets urbains pour l'art et la culture**, renforçant ainsi l'intégration culturelle dans le développement de la ville. Des interventions de ce type existent déjà, soit dans le cadre du 101 % logement social, soit par des budgets de la Région et des Communes pour des interventions artistiques dans les espaces publics. Il arrive aussi que des développeurs privés financent ce type de projets (voir le Boulevard du Roi Albert II dans le quartier Nord). Il faudrait systématiser ce genre de contribution tant pour les projets publics que privés.

Il est également important d'explorer **comment les œuvres sont choisies et placées**. Il est crucial que le public puisse comprendre comment les choix des artistes, des œuvres et de leur placement sont opérés dans le contexte urbain. Quels critères guident ces décisions. A cet effet il est proposé de

prévoir de la médiation auprès des publics et des riverains afin d'éviter et d'anticiper des réactions d'incompréhension et de mécontentement.

Une autre question concerne les dispositions de **conservation des œuvres** lorsqu'elles quittent l'espace public. Généralement, la ville conserve ces œuvres dans un dépôt. Cet élément est particulièrement important pour ces œuvres qui sont controversées dans le contexte actuel. Tout le projet de décolonisation soulève entre autres des questions de gestion des œuvres jugées désormais inacceptables.

Le monde culturel et artistique et le monde de l'architecture et de l'urbanisme ne sont **pas encore assez connectés**. Les uns *travaillent pour* un/leur public ; les autres *conçoivent une infrastructure pour* le public. Il n'y a **pas de politique culturelle cohérente et de vision globale pour l'espace public** cause de la multiplicité des instances en charge. Une piste pourrait être de demander aux **institutions culturelles** de proposer des œuvres ou un programme pour leur parvis ou à proximité de leur institution. Mais elles se heurtent à des montagnes de difficultés sans avoir nécessairement les moyens ou les compétences pour gérer efficacement l'installation d'œuvres d'art urbain.

Il est suggéré que **les comités de quartier** puissent jouer un rôle plus actif, créant des ponts et des passerelles pour des dialogues enrichissants autour de l'art public. En bref : la conception et la construction de l'espace public doit être coproduite par beaucoup de partenaires.

Vu cet agenda important, nous devons en tout cas renforcer **la logistique administrative** pour améliorer la politique de l'art dans l'espace public. La Région peut assurément jouer un rôle fédérateur entre les différentes institutions, tant régionales que locales, afin de mutualiser les connaissances et les initiatives de chacun. Cela créerait une synergie qui permettrait de promouvoir et de sensibiliser à l'art public présent sur tout le territoire bruxellois. Dans un premier temps, la mise en place d'une « plateforme » d'échanges regroupant les différents acteurs de la commande publique serait utile. Cette plateforme pourrait s'élargir, dans un second temps, aux commanditaires privés et/ou à d'autres intervenants impliqués dans le processus de commande. En conséquence, il est proposé d'officialiser la création de cette plateforme d'échanges, nommée **Brussels Public Art Platform**, en abrégé **BruPAP**, qui serait un élargissement de la plateforme actuelle mise en place par Urban. L'art peut servir de moteur pour décloisonner les pratiques urbaines en facilitant la collaboration entre différentes disciplines et institutions. La création de rôles de coordination dédiés à chaque projet artistique est essentielle pour éviter la surcharge des artistes et assurer une gestion efficace.

Quatre grandes lignes prioritaires se sont dégagées quant aux missions de cette plateforme :

1/ Production d'un **cadastre et gestion des œuvres pour alimenter ce débat**. Un cadastre détaillé, développé en collaboration avec toutes les administrations concernées, serait essentiel pour définir les responsabilités relatives à la restauration et à l'entretien régulier des œuvres situées dans l'espace public. La Ville de Bruxelles élabore un inventaire qui servira d'outil de gestion, cataloguant les œuvres d'art contemporain au même titre que les monuments et immeubles classés. Plus encore, l'important **cadastre** des œuvres existantes sur l'ensemble du territoire de la Région, initié par Urban et progressivement publié sur le site <https://collections.heritage.brussels> doit être complété,

actualisé et surtout documenté (photos, dimensions, matériaux, archives sur l'origine de l'œuvre) avec l'aide des services chargés de la gestion des œuvres (notamment pour tenir compte des déplacements, temporaires ou définitifs, et des nouvelles installations). L'objectif de cet inventaire est multiple : **cartographie** fiable, **centralisation** des données principales , **planification de parcours de découverte et utilisation par les enseignants pour rendre les œuvres accessibles aux jeunes** .

2/ Mise en place d'une **plateforme web** et d'un groupe d'échanges. Il conviendrait de finaliser le **guide pratique/vade-mecum** entamé par Urban. Cette plateforme web fournirait des informations pratiques, proposerait des recommandations pour l'entretien, la restauration, la signalétique, l'éclairage, présenterait des exemples concrets, mettrait à disposition une liste d'experts.

3/ Développement de la **communication** et de la **sensibilisation** en matière d'art public. Il est important d'effectuer un travail de communication et de sensibilisation du public. Ce travail implique une harmonisation de la communication à travers tout le territoire régional, le partage et le relais d'informations sur des initiatives ou des projets en cours, l'organisation d'une journée publique d'échanges qui permettra de faire le bilan des initiatives et des expériences ainsi qu'une collaboration en vue de la création de parcours découvertes d'art urbain.

4/ Mise en place d'un **soutien financier** régional pour l'installation et l'entretien des œuvres d'art par le biais d'un prix biennal ayant pour objectif d'encourager les initiatives et les bonnes pratiques en matière d'art public. La gestion des œuvres sur les voiries régionales est complexe et induit des questions sociétales. A ce titre la collaboration entre différents acteurs urbains est essentielle pour respecter et valoriser le travail des artistes auprès des publics. Il s'agirait de prioriser les interventions en fonction de leur urgence et de leur impact visuel et auprès des publics.

3. COMMENT AMÉLIORER LA PARTICIPATION ET LA COPRODUCTION ARTISTIQUE ?

La participation des citoyens et des communautés locales est essentielle pour la coproduction réussie des projets artistiques publics et plus généralement pour l'appropriation de l'espace public. Il est crucial de **définir clairement les phases de participation** et les acteurs impliqués (incluant les citoyens-experts et les communautés de quartier). Cette approche garantit que les œuvres d'art répondent aux spécificités des **lieux** et des populations qu'elles desservent.

1/ Protocoles de coordination et responsabilités

L'établissement de protocoles clairs pour la coordination des projets artistiques est nécessaire pour définir les **rôles et les responsabilités** de chaque partie prenante. Tout d'abord il faut se questionner sur la dimension participative du projet et sa portée démocratique. Ensuite, s'aligner avec **les objectifs et les résultats attendus du projet**. Cela implique la définition des **marges de manœuvre**, des **ressources financières**, du **temps** disponible et des **responsabilités des acteurs** impliqués. Une attention particulière doit être portée à la flexibilité des projets pour s'adapter aux contextes locaux tout en maintenant une certaine cohérence globale.

2/ Flexibilité entre œuvres pérennes et temporaires

Il est important de déterminer si une œuvre doit être **pérenne ou temporaire** en fonction de son impact social et culturel. Les œuvres temporaires peuvent favoriser la cohésion sociale et l'engagement participatif, tandis que les œuvres pérennes renforcent l'identité urbaine et l'héritage culturel. Cette distinction permet de mieux aligner les projets artistiques avec les objectifs spécifiques des espaces publics.

3/ Urbanisme participatif et intégration communautaire

L'urbanisme participatif, qui inclut les communautés locales dans la conception et la mise en œuvre des projets artistiques, est essentiel pour créer des œuvres qui résonnent avec les habitants. Des initiatives telles que l'implication d'étudiants en art dans des projets collaboratifs ou la création d'espaces culturels interactifs permettent une intégration organique de l'art dans le tissu urbain. Cela favorise également une dynamique culturelle vivante et évolutive.

Cela pose toute la question de **la participation** et de **la coproduction**. Si on choisit un lieu, il faut évidemment réfléchir aux populations et aux communautés qui y vivent pour les intégrer et les faire participer. La question est plus complexe que de simplement installer une œuvre. Pour qu'un projet aboutisse de manière cohérente, il faut travailler de manière transversale et multidisciplinaire, regarder l'espace en trois dimensions en intégrant par exemple la participation des publics via des ateliers. Il faut également respecter la liberté artistique et le fait que l'art peut/doit être questionnant (voire provocateur). L'art doit ainsi être le coproducteur de l'aménagement urbain.

La création de **rôles de coordination** dédiés est indispensable pour gérer efficacement les projets artistiques publics. Ces coordinateurs assurent la liaison entre les artistes, les institutions et les commanditaires, facilitant ainsi une gestion fluide et cohérente des projets. En outre, il est nécessaire de **rééquilibrer les budgets** alloués aux projets artistiques, en augmentant les fonds dédiés à la préproduction, à la postproduction et à la maintenance des œuvres. Cela garantit la pérennité des œuvres et leur capacité à continuer à enrichir l'espace public au fil du temps.

4. COMMENT MIEUX GERER CE SOFTWARE URBAIN ?

Notre réflexion ouvre tout **un champ transversal** qui ne peut être bien géré dans une organisation institutionnelle en silos. Surtout qu'à Bruxelles, il n'y a pas seulement les diverses administrations concernées, mais aussi le partage des compétences entre gestion territoriale (elle-même encore répartie entre 19 communes) et gestion culturelle et artistique. Il est donc important que, pour une bonne politique intégrée, chacun puisse réfléchir en dehors des strictes cadres de compétences ou de territoires, et que l'on puisse travailler ensemble.

L'espace public est extrêmement complexe à tous niveaux (social, culturel...) et bien qu'accessible à toutes et tous il est déterminé par des éléments d'ordre ethnique, de genre, etc. Il y généralement deux approches : soit on part d'un artiste, d'une œuvre, d'une question sociétale, d'un sujet et on

cherche l'endroit le plus opportun pour installer l'œuvre d'art ; soit on a un lieu où l'on veut absolument installer, dans le cadre d'un réaménagement urbain, une œuvre d'art. Dans les deux cas, tant le contexte urbanistique que le contexte sociétal et l'interaction avec les habitants et usagers du lieu sont importants.

Pour cela, il faut revoir les procédés de **la programmation**. Qui décide de la programmation et comment est-elle pensée et conçue ? Cette étape est cruciale et permet de définir qu'un espace public sera plutôt orienté vers des activités annexes ou vers la simple traversée du trottoir d'un point à un autre. Comment partager la voirie entre les personnes ? La qualité de l'espace public va émerger de ces questions préliminaires (d'étude et de programmation), après quoi il y aura une écriture très précise et l'on pourra, par exemple, décider d'installer une œuvre d'art intime ou de grande envergure en y consacrant le budget nécessaire. Cela permettra d'aboutir aux objectifs poursuivis. Cette étape de programmation doit absolument remplacer la rédaction parfois trop superficielle d'un cahier des charges constitué de morceaux copiés-collés.

Les projets et les programmes devraient être mieux intégrés dans le **Plan régional de développement durable (PRDD)** pour une ville polycentrique et multi-échelles. Cela aiderait à thématiser le contexte. Les pôles de développement métropolitains et régionaux y sont thématisés : centre métropolitain, Europe, universités, médias, zone d'arrivage Midi, Heysel, hôpitaux, Matonge, etc. Le PRDD structure en outre le territoire en différentes échelles avec un rayonnement différent. Les habitats de proximité sont les quartiers résidentiels avec leur espace public de proximité. La ville à dix minutes se structure autour des noyaux d'intérêt local (NIL), ces nœuds inter-quartiers où l'habitat se mélange avec différents usages. Les centres, les pôles, sont dominés par les usagers et par les fonctions avec un rayonnement différencié (métropole, région, public cible, etc.).

Un **plan stratégique** pourrait également identifier les lieux prioritaires d'intervention, et leurs liens, comme le premier PRD de 1995 avait identifié, sur la carte du projet de ville, les « portes de la ville » pour des interventions artistiques qui marquent la transition entre la périphérie et la ville. Cette stratégie pourrait aussi prendre en compte les critères de gestion d'une collection d'œuvres d'art (diversité, courants artistiques etc..) comme ce fut le cas pour « l'art dans le métro ». Cela suppose des concertations entre gestionnaires de collections : Région, Ville de BXL, STIB etc .

Il faudrait également dresser un **inventaire des espaces publics** dans leur contexte tant urbanistique que sociologique pour pouvoir définir une programmation du *software* et des événements éphémères (musique, performances, etc) pour chaque contexte spécifique. En ce sens, les plans urbanistiques devraient non seulement statuer les limites du périmètre, mais aussi situer le projet par rapport à la territorialité de la Région de Bruxelles-Capitale et de la métropole.

Une attention particulière doit être portée aux **jeunes publics**. La jeunesse urbaine, très diversifiée et métissée, est souvent en rupture avec les répertoires culturels proposés par leurs aînés. Est-ce que les conceptions sur l'espace public enseignées dans les formations et portées par les responsables politiques sont encore en phase avec les diverses cultures urbaines ? Il est clair que l'éducation en matière de culture et d'art, des modes de vie et de l'espace pourrait être améliorée. Depuis plus de 20 ans des classes du patrimoine et de la citoyenneté sont organisées au sein d'Urban. Mais sans un

programme intégral avec les écoles, les centres culturels, les médias et les administrations, ces initiatives ne peuvent atteindre tout le monde. Finalement, l'aménagement des espaces publics et l'art dans l'espace public devraient aussi être pensés pour une ville plus à la mesure des **femmes**, des **jeunes**, des **enfants**.

L'urbanisme culturel, concept déjà exploré en France, vise à intégrer l'art de manière structurante dans la fabrique urbaine. Cela inclut la collaboration avec des intermédiaires qui facilitent la mise en œuvre des projets artistiques dans des contextes urbains spécifiques. En s'inspirant d'exemples tels que l'aménagement du tram à Brest, il est possible de développer des stratégies similaires à Bruxelles, permettant à l'art de jouer un rôle central dans le développement urbain et culturel.